Niveau :	**MASTER**					**année**
Domaine :	Arts, Lettres, Langues					**M1**
Mention :	Langues Étrangères Appliquées					
Parcours :	Commerce et Affaires (marchés de la gastronomie et de l'agroalimentaire)					60 ECTS
Volume horaire étudiant :	78 h	162 h	0 h	0 h	h	**240 h**
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	☒ français		☒ anglais		Aux 78h et 162h s'ajoutent des examens et **un stage d'une durée de 4 mois minimum.**	

Contacts :

Responsables de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Responsable de l'année de M1 : Maxime BREYSSE maxime.breysse@u-bourgogne.fr Responsable du diplôme : Alix MEYER alix.meyer@u-bourgogne.fr	Secrétariat pédagogique : Bureau 166B ☎03 80 39 56 11 secretariat.lea.master@u-bourgogne.fr Responsable de scolarité : Bureau 166A ☎ 03.80.39.56.74 scolarite.lea@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR Langues et Communication

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

Le **Master Langues Étrangères Appliquées au Commerce et aux Affaires (marchés de la gastronomie et de l'agroalimentaire)** est un master professionnel pour des **spécialistes de langues** (deux langues parlées couramment : l'anglais comme langue obligatoire et une langue B qui peut être l'allemand, l'espagnol, l'italien ou le russe). Il forme de futurs cadres qui se destinent à une **carrière internationale dans le domaine du commerce ou des affaires, en particulier dans les secteurs de la gastronomie et de l'agroalimentaire**. Grâce à des cours de langues (langue de spécialité, communication professionnelle) et des cours enseignés en langues étrangères (création d'entreprise) ainsi qu'en français (comptabilité, cultures alimentaires, infographie, import/export, marketing …), les diplômés LEACA développent, à la fois, une **vision stratégique de décideur**, une **maîtrise des principaux outils techniques** liés au métier, et

des **compétences de médiateur interculturel qui reposent sur des connaissances et une sensibilité profondes des cultures, des langues et des marchés étrangers sur lesquels ils travaillent.**

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Tout métier qui nécessite la maîtrise de deux langues étrangères, et plus particulièrement le domaine du commerce international et des affaires dans les secteurs de la gastronomie et de l'agroalimentaire : acheteur international, attaché commercial en transport-logistique, cadre moyen ou supérieur des organismes internationaux ou européens, chargé de mission aux relations internationales, chargé d'expansion commerciale d'enseigne, chef de produit à l'international, commissionnaire en douane, courtier affrètement maritime, gestionnaire administratif douane, responsable administratif dans un organisme de l'Union Européenne, responsable commercial export, responsable contrôle de gestion internationale, responsable du développement commercial, responsable e-commerce, assistant ou responsable marketing.

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Maîtrise professionnelle de deux langues vivantes parmi les suivantes : l'allemand, l'anglais, l'espagnol, l'italien et le russe (lues, écrites, parlées, avec un minimum de 4 mois passés à travailler dans chaque langue, en entreprise, à l'étranger). Techniques de négociation en langues étrangères, rédaction de documents professionnels…

Gestion de projet (missions professionnelles commanditées par des entreprises partenaires) et gestion de la Junior Agence LEACA (association étudiante dirigée par un Bureau composé d'étudiants de M1 et M2 LEACA) ; pratique de logiciels d'infographie ; connaissances en interculturalité de l'alimentation…

Modalités d'accès à l'année de formation :

Capacité d'accueil à 24 étudiants.

L'étudiant devra avoir un niveau minimum C1 dans les deux langues étrangères ainsi qu'en français. L'anglais est obligatoire dans toutes les combinaisons de langue.

■ Sur dossier (formation initiale) :

Peut postuler à ce master tout titulaire d'une licence LEA, LLCER ou Sciences du langage/Information Communication sous réserve d'un niveau de langues actif suffisant dans au moins 2 des langues étrangères proposées et de connaissances suffisantes du domaine de la spécialité. L'admission sera soumise à une sélection spécifique (sélection sur dossier puis entretien) à l'entrée du M1, et uniquement en fonction de la capacité d'accueil.

■ Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

– En formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation
– En formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

Organisation et descriptif des études :

■ L'année du Master 1 LEACA (marchés de la gastronomie et de l'agro-alimentaire) constitue une des principales voies d'accès au Master 2 LEACA (marchés de la gastronomie et de l'agro-alimentaire).

■ Compte tenu de la spécialisation de la formation, et sauf cas de très petit effectif (<8 étudiants par groupe), les cours de langue B ne seront pas mutualisés avec d'autres formations dans la mesure du possible.

Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis

SEMESTRE 1

UE1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
ANGLAIS obligatoire	Communication professionnelle du secteur agroalimentaire (anglais)		30	30		CC		2	
	Discours de l'agroalimentaire et de la gastronomie (anglais)		12	12		CC		1	
TOTAL UE			**42**	**42**	**6**				**1**

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE2 Langue B	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
Allemand, espagnol, italien, russe	Communication professionnelle du secteur agroalimentaire (langue B)		30	30		CC		2	
	Discours de l'agroalimentaire et de la gastronomie (langue B)		12	12		CC		1	
TOTAL UE			**42**	**42**	**6**				**1**

UE3	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
Connaissance du secteur et insertion professionnelle	**Junior Agence LEACA** Mise en situation professionnelle		12	12		CC		1	
	Gestion de projets		12	12		CC		1	
	Création d'entreprise / Starting a business (mutualisé avec T2M)	6		6		Assiduité obligatoire		1	
	Comptabilité d'entreprise	6	6	12		CC		1	
TOTAL UE		**12**	**30**	**42**	**6**	**CC**			**1**

UE4	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
Outils, Savoirs et techniques	Gestion et création de sites internet		9	9		Assiduité obligatoire		1	
	Informatique professionnelle		6	6		CC		1	
	Création multimédia		9	9		Assiduité obligatoire		1	
	Analyse et enjeux de la communication (cours mutualisé avec Master MASCI)	18		18		CT	1		

	Marketing (cours mutualisé avec Master MASCI)	18		18		CT	1		
TOTAL UE		**36**	**24**	**60**	**6**				**1**

UE5	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
Spécialisation : marchés de la gastronomie et de l'agro-alimentaire	Import/export, achat/ventes	18		18		CC		1	
	Droit de la distribution	6		6		CC		1	
	Cultures alimentaires (séminaires)		18	18		Assiduité obligatoire		1	
	Approche sectorielle : Connaissance des marchés / Economie des marchés / Satisfaction relation client / Connaissance du produit	6	6	12		CC		1	
TOTAL UE		**30**	**24**	**54**	**6**				**1**

TOTAL S1	**78**	**162**	**240**					**1**

SEMESTRE 2

Stage en entreprise à l'étranger			ECTS	Type éval	total coef
<u>Parcours formation initiale :</u> Un stage en entreprise d'une durée minimum de 4 mois et maximum de 6 mois. Le stage aura lieu **<u>obligatoirement à l'étranger</u>**, de sorte que l'étudiant ait réalisé au moins un stage, d'une durée de quatre mois minimum, dans chacune des deux langues principales, au cours de son parcours universitaire. <u>Dans le cas des étudiants internationaux</u> : se référer au responsable d'année. L'étudiant est encouragé à choisir la nature de son stage en fonction de son projet professionnel. Le stage à l'étranger sera **<u>obligatoirement dans le secteur des marchés de la gastronomie et de l'agroalimentaire</u>**. **Rapport de stage** Le rapport de stage sera rédigé dans la langue de communication de l'entreprise et traitera d'une problématique générale pouvant servir d'initiation à la recherche, définie au préalable avec le responsable pédagogique de la langue concernée, et en cohérence avec l'orientation du parcours de l'étudiant. Le rapport de stage définira une problématique d'intérêt professionnel et apportera des éléments de réponse/solution argumentés au problème posé en recourant aux méthodologies adéquates. <u>Pour toutes les informations relatives à la rédaction du mémoire se référer aux documents internes transmis par les responsables d'année.</u> **Soutenance** La soutenance aura lieu dans la langue dans laquelle le mémoire a été rédigé, devant un jury d'au moins deux personnes.				Rapport + soutenance (Encadrement de stage par un enseignant)	3
TOTAL S2			**30**		**1**

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université
https://www.u-bourgogne.fr/images/stories/odf/ODF-referentiel-etudes-lmd.pdf

● ***Sessions d'examen***

- Les dates et modalités de contrôle sont fixées en fonction de chaque cours. Les dossiers et autres éléments demandés sont à rendre à une date à définir par l'enseignant.
- Les soutenances des rapports de stage devront avoir lieu en juin. Elles pourront avoir lieu en septembre sur dérogation obtenue auprès de l'équipe de direction.
- Redoublement autorisé uniquement sur proposition du jury de délibération.
- Pas de session de rattrapage.

● ***Règles de validation et de capitalisation :***

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Précisions :

- L'anglais est obligatoirement l'une des deux langues de travail.
- **Présence obligatoire à tous les cours. Deux absences injustifiées par matière et par semestre font perdre le bénéfice du contrôle continu. Le candidat sera déclaré défaillant et aucun calcul de note ne sera fait.**
- **Investissement obligatoire dans les activités de la Junior Agence LEACA, pour les étudiants en formation initiale.**
- Stage à l'étranger obligatoire au cours des deux années de Master.
- Le Master LEACA (marchés de la gastronomie et de l'agro-alimentaire) possède un parcours alternance au niveau M2 (consulter la fiche filière correspondante).